

Sur proposition du Président et si son audition paraît utile, la commission dispose de la possibilité d'inviter toute personne à participer avec voix consultative à ses travaux.

A la demande de la majorité de ses membres, la commission a la possibilité de demander l'inscription à l'ordre du jour de « toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux ».

**Commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L.)**

**Président :** Le Président du Conseil départemental es-qualité ou son représentant :  
M. Jean-Claude Bertelli

Mme Colette Jalaise  
Mme Véronique Riols

**5 titulaires :** M. Jérôme Beq  
M. Michel Weill  
Mme Catherine Bourdoncle  
M. Mathieu Albugues  
M. Gérard Hébrard

**5 suppléants :** Mme Frédérique Turella-Bayol  
M. Jean-Luc Deprince  
Mme Liliane Morvan